

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 2.03.2026
Date d'affichage du compte-rendu : 10.03.2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26
Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 25

Le neuf mars deux mille vingt-six, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : M. Fabrice **MICHELET** Maire, M. Christian **AUBERT** 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Claire **VEQUE** 2^{ème} Adjoint Maire déléguée de La Bataille, M. Jean **WAROUX** 3^{ème} Adjoint Maire-délégué de Crézières, Mme Sophie **ROBION** 4^{ème} Adjoint Maire déléguée de Tillou, M. Patrick **PETIT** 5^{ème} Adjoint, Mme Nicole **BETTAN** 6^{ème} Adjoint, M. Claude **PAPOT** 7^{ème} Adjoint, Mme Annie **GONNORD** 8^{ème} Adjoint, Mme Amanda **HOLMES**, M. Francis **GRIFFAULT** Mme Patricia **DUFOUR**, M. Christian **GOUJEAU**, M. Pascal **TRUTEAU**, M. Frédéric **WATTEBLED**, M. Pascal **QUINTELIER**, M. Rodolphe **FOURRÉ**, M. Patrice **BAUDOIN** Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Christelle **BIET** et Mme Marie **KOHLER**.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Monique **PARICHAUT**, M. Henri **MOINARD**, M. Patrick **COIRAUT** et Mme Helen **ACE** qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à M. Christian **GOUJEAU**, M. Christian **AUBERT**, M. Patrick **PETIT** et à Mme Amanda **HOLMES** ainsi que M. Alain **HURIEZ** non représenté.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christian **AUBERT**.

Monsieur le Maire accueille l'assemblée, puis le conseil municipal délibère comme suit :

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte-rendu de la séance du 16/02/2026.

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Fabrice Michelet maire présente ce dossier

Comme à l'occasion de chaque réunion, quelques informations de la CDCMP seront communiquées :

- Vote à l'unanimité du PLUIH
- Vote des budgets :
 - Maintien des taux (TFB / TFNB / CFE)
 - Augmentation de 2% de la TEOM (16.81% / 16.48% en 2025)
 - Assainissement non collectif : Vote d'une augmentation du prix des contrôles de bon fonctionnement et diagnostics pour vente : 150 HT (120 € HT auparavant)

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Annie Gonnord présente ce dossier

La proposition de la commission Animation réunie le 4 mars 2026 est présentée et donne lieu à discussion quant aux règles d'attribution figurant pourtant dans le règlement des aides. L'assemblée considère qu'il convient de distinguer les aides pour des animations payantes et celles pour les animations non payantes.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association P.E.C.H : 450 € pour l'organisation de concours (24 pour, 1 abstention)

Amicale des Pompiers pour l'organisation de randonnées pédestres et VTT le 23 mai 2026 : aide en cas de déficit, correspondant à 50% de la différence entre les dépenses et les recettes avec un maximum de 500€ sur présentation du bilan de l'animation (24 pour, 1 contre)

Amis de Crézières pour l'organisation d'un concert le 6 juin 2026 : aide en cas de déficit, correspondant à 50% de la différence entre les dépenses et les recettes avec un maximum de 500€ sur présentation du bilan de l'animation (24 pour, 1 contre)

Cycle Boutonnais pour l'organisation de courses cyclistes nocturnes le 3 juillet 2026 : aide de 1000€ (unanimité)

La Pétanque Tillolaise pour l'achat d'un ordinateur utile à la gestion des licences et des concours conformément aux exigences de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal : aide de 180€ (21 pour, 4 abstentions)

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2026

Annie Gonnord présente ce dossier

La programmation des animations proposée par le Pôle Culture et Communications et validée par la commission Animation réunie le 4 mars 2026, est présentée et commentée

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend acte de cette programmation qui composera en détail, le Guide des Animations qui sera distribué au printemps.

COMPTES DE GESTION 2025 DES BUDGETS COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente ce dossier

Il est rappelé que le Compte Administratif (CA) est établi par l'ordonnateur (Maire) et doit correspondre au Compte de Gestion (CG) établi par le Trésorier. Ces documents retracent les écritures (dépenses et recettes de chacune des sections : Fonctionnement et Investissement) effectuées au cours de l'exercice considéré, pour chacun des budgets de la commune (SPIC, Garenne de Javarzay, Parc Locatif et Budget Principal).

Monsieur le Maire indique que les écritures des CG et des CA en 2025 sont concordantes, ainsi il invite les élus à adopter les Comptes de Gestion des 4 budgets énoncés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de chacun des 4 budgets (Parc Locatif, SPIC Réseau de chaleur, Garenne de Javarzay et Budget Principal), dressé pour l'exercice 2024, par la Trésorière de Melle, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET PARC LOCATIF

Christian Aubert présente ce dossier

Quelques faits marquants en 2025 :

- Fin des travaux résidence des halles
- 1^{ères} locations résidence des halles
- Versement de 90 000 € vers le budget principal

La synthèse des écritures se présente ainsi en section de fonctionnement et en section d'investissement :

	Année 2025	report année antérieure	total cumulé
FONCTIONNEMENT			
recettes	305 554,15 €	53 414,31 €	358 968,46 €
dépenses	250 770,92 €		250 770,92 €
Résultat	54 783,23 €	53 414,31 €	108 197,54 €
INVESTISSEMENT			
recettes	868 613,92 €	353 605,58 €	1 222 219,50 €
dépenses	1 600 352,09 €		1 600 352,09 €
Résultat	-731 738,17 €	353 605,58 €	-378 132,59 €
			-269 935,05 €

Ce résultat négatif en investissement est lié au décalage de versement des aides concernant la résidence des halles (remboursement de TVA 180 000 €, restes à réaliser en subventions dont les notifications sont obtenues pour environ 700 000 €). Le prêt in fine de 1 000 000 € débloqué en fonction des besoins de trésorerie à raison de 430 000 euros en 2025, sera remboursé au plus tôt, quand les versements seront terminés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET SPIC ENERGIES

Christian Aubert présente ce dossier

Les écritures sont présentées et commentées pour chacune des chaufferies

- Chaufferie 1 dite chaufferie Blanchard (du fait de sa localisation dans la rue Pierre Blanchard) alimentant la mairie, l'annexe de la mairie, les écoles et la Maison Ida Lucas (anciennement EHPAD dont le transfert a eu lieu en février 2023 – la commune prend donc depuis à son compte, la partie abonnement au réseau de chaleur, de cet immeuble).
- Chaufferie 2 dite chaufferie Doignon (également du fait de sa localisation avenue Louis Doignon) alimentant L'EHPAD de la Rosée d'Antan depuis février 2023 et le lycée des métiers JF Cail depuis juillet 2023.

Monsieur Aubert indique que des écritures de transfert de la chaufferie 2 depuis le budget principal vers le budget SPIC Réseau de chaleur, et les écritures d'amortissement de la chaufferie 1 concernant les aides versées, devront être réalisées en 2026. Les écritures d'amortissement correspondantes seront également régularisées.

La synthèse des écritures se présente ainsi en section de fonctionnement et en section d'investissement :

	Année 2025	report année antérieure	total cumulé
 FONCTIONNEMENT			
recettes	272 616,75 €	3 206,94 €	275 823,69 €
dépendes	133 340,53 €		133 340,53 €
Résultat	139 276,22 €	3 206,94 €	142 483,16 €
 INVESTISSEMENT			
recettes	53 345,22 €	226 592,11 €	279 937,33 €
dépendes	41 624,84 €		41 624,84 €
Résultat	11 720,38 €	226 592,11 €	238 312,49 €
			380 795,65 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET GARENNE DU BOIS AUX PINS

Christian Aubert présente ce dossier

Aucune écriture n'a été réalisée sur le budget de la garenne de Javarzay. Aucune écriture de stocks n'est donc constatée en 2025.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL

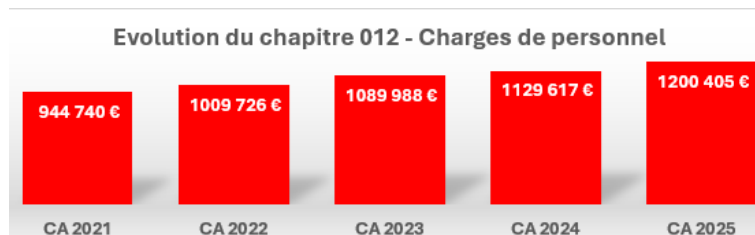
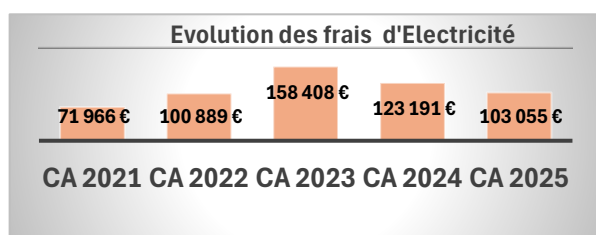
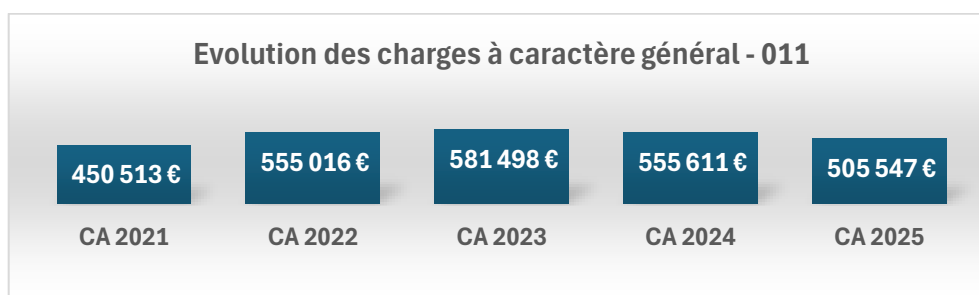
Christian Aubert présente ce dossier

Il commente les écritures de la section de fonctionnement ainsi synthétisées :

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT RECETTES		Rappel CA 2024	BP 2025	CA 2025
002	Excédent antérieur reporté			
64	Charges de personnel	15 581,22 €	26 000,00 €	27 545,75 €
042	Opérations d'ordre transfert	14 940,00 €	- €	- €
70	Produits des services	128 643,28 €	141 300,00 €	132 767,15 €
73	Impôts et taxes	1 575 902,76 €	1 570 221,33 €	1 543 076,44 €
74	Dotations et subventions	850 674,43 €	855 549,00 €	860 094,16 €
75	Autres produits de gestion	141 576,21 €	112 780,00 €	113 857,05 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	8 629,88 €	- €	- €
Total fonctionnement recettes		2 735 947,78 €	2 705 850,33 €	2 677 340,55 €
				-1,05%
		-2,14%		

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		CA 2024	BP 2025	CA 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	555 610,77 €	563 800,00 €	505 547,18 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 129 617,43 €	1 201 000,00 €	1 200 404,87 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12 321,00 €	14 300,00 €	14 230,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	18 102,20 €	- €	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	405 813,48 €	413 900,00 €	427 961,32 €
66	CHARGES FINANCIERES	65 537,93 €	70 000,00 €	65 894,31 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	17,00 €	350,00 €	- €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		2 187 019,81 €	2 263 350,00 €	2 214 037,68 €
			-2,18%	
			1,24%	

Quelques données :



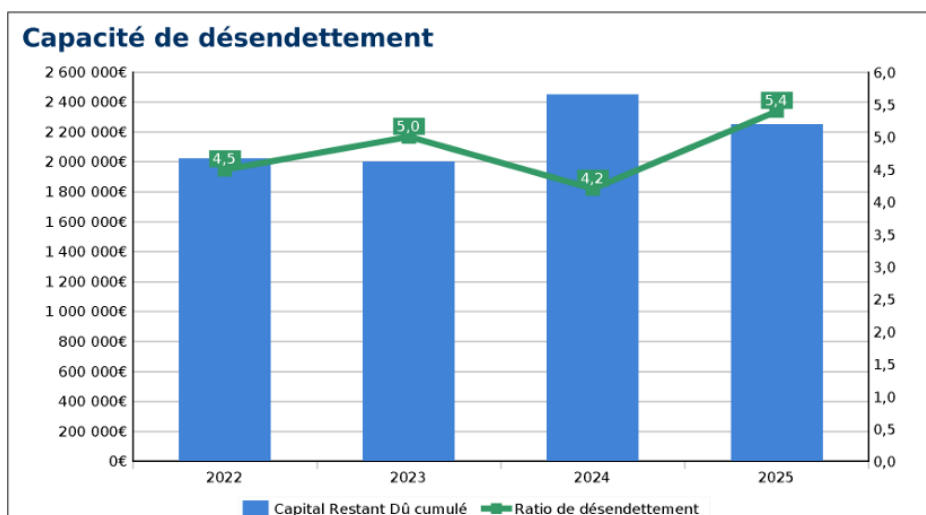
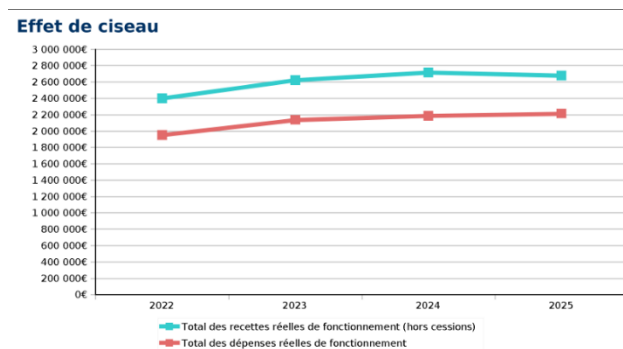
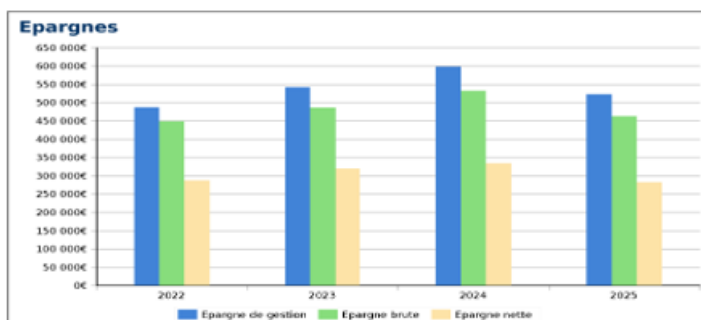
Il commente la synthèse de la section d'investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES				
	CA 2024	BP 2025+DM	CA 2025		CA 2024	BP 2025+DM	CA 2025
déficit reporté				Excédent reporté	683 901,28 €	307 638,25 €	307 638,25 €
Remboursement annuel en capital des emprunts	197 829,31 €	181 000,00 €	180 838,44 €	FCTVA	70 391,08 €	220 000,00 €	331 098,82 €
Remboursement anticipé emprunts				excédents de fonctionnem	480 000,00 €	535 000,00 €	535 000,00 €
Rar dépenses équipement		1 355 150,02 €		Subventions année N	184 329,30 €	28 700,00 €	
Nouveaux travaux 2024	917 034,94 €	550 000,00 €	1 729 521,83 €	subventions RAR		562 746,20 €	20 503,00 €
Réserve non affectée		233 075,43 €		AC investissement	40 276,00 €	40 276,00 €	40 276,00 €
				Taxe aménagement	554,84 €	500,00 €	325,92 €
avance remboursable SPIC	40 000,00 €			Emprunt réalisé			
				nouveaux emprunts	- €	437 865,00 €	437 865,00 €
				Divers	- €		18 225,54 €
Rembt FCVTA		61 500,00 €		transfert vers budget spic		370 000,00 €	
transfert vers budget spic		141 000,00 €		Rbt SPIC		20 000,00 €	9 000,00 €
opération d'ordre	14 940,00 €			opération d'ordre	17 990,00 €		
Total des dépenses	1 169 804,25 €	2 522 725,45 €	1 910 360,27 €	Total	1 477 442,50 €	2 522 725,45 €	1 699 932,53 €

La synthèse des écritures se présente ainsi en section de fonctionnement et en section d'investissement :

	Année 2025	Excédent reporté	total cumulé
FONCTIONNEMENT			
recettes	2 677 340,55 €	318 055,43 €	2 995 395,98 €
dépenses	2 214 037,68 €		2 214 037,68 €
Résultat	463 302,87 €	318 055,43 €	781 358,30 €
INVESTISSEMENT			
recettes	1 699 932,53 €	307 638,25 €	2 007 570,78 €
dépenses	1 910 360,27 €		1 910 360,27 €
Résultat	-210 427,74 €	307 638,25 €	97 210,51 €
			878 568,81 €

Quelques repères sur 4 années :



Christian Aubert et Monsieur le Maire ayant répondu aux diverses questions et après avoir souligné la bonne maîtrise des dépenses, Monsieur le Maire quitte la salle et **le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte :**

- **le compte administratif 2025 du budget Parc Locatif, tel que présenté**
- **le compte administratif 2025 du budget Garenne de Javarzay tel que présenté**
- **le compte administratif 2025 du budget principal de la commune tel que présenté**
- **le compte administratif 2025 du budget SPIC Réseau de Chaleur tel que présenté.**

CHAUFFERIE DOIGNON – CONVENTION AVEC LE CIAS MELLOIS EN POITOU

Christine BENOIT présente ce dossier

La chaufferie Doignon est alimentée électriquement par le compteur de l'Ehpad de la Rosée d'Antan. **Afin de régulariser le versement de la quote -part d'électricité due par le SPIC Energies au CIAS Mellois en Poitou, le Conseil Municipal valide et autorise la signature d'une convention de partenariat correspondante.**

TABLEAU DES EFFECTIFS

Sophie Robion présente ce dossier

Dans le cadre des avancements de grades de plusieurs agents au 1^{er} juillet 2026, **le Conseil Municipal (24 voix pour – 1 abstention) valide la création des postes correspondants et la suppression des postes initiaux. Le tableau des effectifs est ainsi actualisé :**

CM 09/03/2026 effet 01/07/2026		EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS						
Grade des agents	Cat	AVANT MODIFICATION			evolutio n	APRES MODIFICATION		
		Nombre de postes				Nombre de postes		
		35h	20h	17,5h	35h	20h	17,5h	
Attachée hors classe	A				1	1		
Attaché Principal	A	1			-1	0		
Attaché	A	2				2		
Rédacteur	B	1				1		
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	4		1		4		1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C				1	1		
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	2			-1	1		
Agent de Maîtrise Principal	C				1	1		
Agent de Maîtrise	C	2			-1	1		
Adj. Technique Principal 2ème classe	C	1			2	3		2
Adj. Technique Territorial	C	9	1	3	-2	7	1	1
Garde champêtre chef principal	C	1				1		
TOTAL par nbre heures hebdomadaires		23	1	4		23	1	4
TOTAL Nbre de postes au 01/07/2026		28				28		
TOTAL ETP au 01/07/2026		25,57				25,57		

ADHESION A L'ASSOCIATION ARBRES REMARQUABLES

Le Maire présente ce dossier

Le cèdre situé devant la mairie fait partie des arbres à distinguer. L'association nationale « arbres remarquables » contactée pense qu'il est tout à fait légitime et nécessaire de le reconnaître en tant que tel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association « Arbres remarquables » pour permettre le dépôt et l'examen du dossier de reconnaissance du cèdre comme arbre remarquable.

HALLES – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Christian Aubert présente ce dossier

Un nouvel expert a été désigné pour l'avancement du dossier de réfection des halles à la suite de l'accident de mars 2025. Il s'est déplacé sur site et a fait une proposition à l'expert de l'assurance de l'auteur de l'accident pour validation. Un compromis a été tout récemment obtenu pour la réalisation des travaux.

Christian Aubert présente le résultat de la consultation effectuée en fin d'année dernière, lancée pour chacun des lots de reconstruction partielle et réfection des halles lot1 maçonnerie, lot 2 couverture et lot 3 charpente. Le rapport d'analyses établi par le maître d'œuvre Stéphane Berhault du Cabinet Aedificio a été examiné par la commission finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 24 voix pour (1abstention) :

- **Valide les devis de l'Entreprise Legrand pour l'immobilisation de ses matériels assurant la sécurisation de l'édifice pour un montant de 8990 € HT (2025-2026)**
- **Confirme la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération par Aedificio, au taux de 9.6% du montant des travaux**
- **Valide la mission SPS de l'opération, confiée à Qualiconsult pour un montant de 1365 €**
- **Valide le choix des entreprises tel que proposé et les marchés des 3 lots évoqués à savoir**
 - **Lot 1 maçonnerie Entreprise DAGAND pour 26 918.52€HT**
 - **LOT 2 couverture Entreprise DAGAND pour 26 178.12 € HT**
 - **Lot 3 charpente Entreprise CORNILLE pour 51.035.65 € HT**
- **Autorise le Maire à signer les marchés correspondants tout en précisant que quelques adaptations seront apportées pour tenir compte des négociations avec les compagnies d'assurance**
- **Valide le devis de l'entreprise Delaire pour un montant de 26 088.70 € HT pour la remise en état de l'éclairage**

ORGANISATION DE L'ELECTION MUNICIPALE

Le Maire présente ce dossier

Après en avoir délibéré, par souci de commodité et de sécurité, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le choix du centre culturel « la Verrière » plutôt que la mairie pour l'organisation de l'élection du maire et des adjoints le 22 Mars 2026 et autorise le maire à faire le nécessaire en ce sens.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sophie Robion en charge des ressources humaines informe l'assemblée des recrutements effectués pour pallier l'absence de Chrystel Samar et le départ annoncé de Nadège Beaumont pour une autre orientation professionnelle à la fin du mois de mars. Il s'agit de Lorie Audé pour le poste d'accueil qui sera reconduit pendant la durée des arrêts de travail présentés, et de Leilou Boireau pour le poste à plein temps sur 6 mois. Par ailleurs, le remplacement de Tony Boisselet également en arrêt de travail, est également en cours.

Patrick Petit en charge des services techniques dresse la liste des chantiers en cours

MOT DU MAIRE POUR LA FIN DE MANDAT

« Nous voici à la fin de la dernière séance du conseil municipal de ce mandat, qui va s'achever dans quelques jours. Et à cette occasion, je souhaite vous dire quelques mots.

Ce mandat a débuté de manière singulière après un printemps placé sous le signe du covid et du confinement.

Elu le 15 mars 2020, le conseil municipal a élu le maire, les maires délégués et les adjoints seulement le 24 mai. Malgré ce démarrage atypique, nous avons tous pris nos marques rapidement et le travail a été vite engagé.

Durant ces 6 ans, nous avons rempli notre mission, en respectant la feuille de route que nous avons présentée pendant la campagne électorale. Et nous sommes allés bien au-delà. Les réalisations ont été nombreuses. Je ne vais pas faire ici un bilan du mandat. Ce n'est pas le lieu, ni le moment. Mais chacun sait le travail que nous avons accompli ensemble pour la commune et notre territoire.

Je tiens donc très sincèrement à vous remercier toutes et tous pour votre investissement. Toutes et tous avez une part dans notre bilan, dans nos actions. Notre bilan est bien le résultat de l'engagement de toute notre équipe.

Un grand merci également aux agents de la commune, qui mettent en action nos décisions et travaillent quotidiennement pour la qualité de vie de nos habitants dans la commune.

Certains conseillers municipaux ne vont pas se représenter dans quelques jours ; 17 sur les 26 que compose notre conseil municipal actuel.

Je souhaite ici vous remercier en particulier. Vous avez, au cours de vos mandats d'élu, travaillé, de manière engagée, pour notre commune, dans l'intérêt général.

Certains vont arrêter après un mandat, comme Marie Kohler, Monique Parichaut, Christian Aubert, Alain Huriez, Pascal Quintelier.

D'autres ont fait 2 mandats : comme Annie Gonnord, Nicole Bettan, Patricia Dufour, Amanda Holmes, Pascal Truteau (2017), Henri Moynard, Rodolphe Fourré, Patrice Baudouin.

D'autres ont accompli 3 mandats : Helen Ace,

Jean Waroux a accompli 4 mandats.

Francis Griffault a été élu en 1989 ; ce qui représente 6 mandats.

Et puis Claude Papot a été élu pendant 43 années de façon continue. La première fois était en 1983. Bravo pour cette longévité. C'est une performance.

Bravo à tous.

Je voudrais adresser un remerciement particulier à nos adjoints. Pendant ces 6 années, nous nous sommes retrouvés quasiment tous les lundis matin, afin de gérer le quotidien, de préparer les réunions, d'échanger sur les problématiques du moment. Merci pour votre implication permanente, que ce soit au sein de ces réunions, ou pour la compétence dont vous avez la responsabilité.

Je mesure ce que l'investissement d'un élu veut dire :

- Être élu, c'est d'abord donner de son temps. À côté de la vie professionnelle, de la vie familiale, des engagements associatifs.
- Être élu, c'est s'intéresser aux autres, à son village, à son territoire, à son avenir.
- Être élu, c'est décider, débattre, trancher, toujours avec en ligne de mire l'intérêt général.
- Être élu, c'est accepter le doute, la critique, parfois l'incompréhension de nos administrés
- Être élu, c'est aussi connaître des joies, des réussites, des déceptions, des regrets.
- Être élu, c'est une aventure humaine. Exigeante. Complexe. Mais profondément belle.

Notre mandat va s'achever dans quelques jours. Je voudrais vous dire que j'ai été fier d'être votre maire et d'avoir présidé ce Conseil Municipal. Et une des choses dont je suis le plus fier est qu'humainement, nous terminons ce mandat ensemble. Ce n'est pas une évidence et cela n'arrive pas partout.

Je suis par ailleurs très heureux de continuer cette aventure humaine avec 8 conseillers municipaux sortants : Christelle, Angélique, Sophie, Marie-Claire, Patrick C, Patrick P, Frédéric, Christian. Merci à vous pour votre confiance, merci à vous de vouloir ouvrir une nouvelle page ensemble.

Je terminerai ces quelques mots en disant que notre démocratie a besoin d'engagement citoyen, de volontaires pour travailler au service de tous, de soldats de la République. Nous avons essayé d'être à la hauteur de nos responsabilités et avons humblement et modestement contribué à servir notre commune de notre mieux.

Merci »

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire après avoir rappelé l'organisation d'un buffet de fin de mandat pour les élus et agents ce mardi 10 mars, clôt la séance à 22H10 :

Ainsi délibéré en mairie de Chef-Boutonne le 9 mars 2026.

Le secrétaire de séance Christian AUBERT

Le Maire Fabrice MICHELET